

QUEL HABITAT DEMAIN POUR NOS SENIORS ?

Le vieillissement massif de la population, dû à l'arrivée à un âge avancé des premières cohortes de baby-boomers et à l'augmentation de l'espérance de vie, constitue l'une des plus importantes des transformations sociales du 21^{ème} siècle. Nous sommes entrés dans une société de la longévité.

Cette orientation démographique touche tous les segments de la société, économie, protection sociale, transports, consommation etc. et bien sûr l'habitat et l'organisation de l'espace urbain.

Notre politique actuelle du logement est-elle adaptée à cette donnée démographique ? NON.

Le droit au logement décent étant un combat emblématique de notre modèle social, pilier de notre République.

Dans le même temps, l'urgence écologique et domotique frappent à nos portes.

Pour toutes ces raisons, nous devons réinventer le logement de demain en intégrant le défi démographique et le problème de la dépendance, qui emporte l'incontournable nécessité du maintien du lien social et confirme toute la pertinence de l'augmentation de logement intergénérationnel.

La transition démographique relève d'abord d'une réalité objective liée au fait que les seniors forment une part croissante de la population, en particulier dans les « vieux » pays occidentaux. Mais la société de la longévité peut s'exprimer par une réalité forte : il y avait en France à peine 350 centenaires en 1946, et en 2000 ils sont 25 000, 72 fois plus ... L'Insee prévoit 43 000 centenaires en 2025, et entre 250 et 500 000 en 2050.

Mais deux autres réalités composent et vont composer de plus en plus cette séniorisation de la société. Tout d'abord, une partie croissante des retraités sont et seront dans de lourdes difficultés financières après leur départ à la retraite. Pour beaucoup, le passage en retraite signe une perte de revenu de plus de 50%.... Ensuite, il est à prévoir qu'entre 2013 et 2070, le nombre des plus de 75 ans va s'accroître de 8 millions. Dans le même temps celui des plus de 85 ans va quadrupler. Cela en raison de l'arrivée à un âge avancé des premières cohortes des plus âgés des baby-boomers. Or, l'accroissement du risque de perte d'autonomie commence à partir de 75 ans, et plus encore après 85 ans